



Bienheureuse Rosalie Rendu
*Fille de la Charité de Saint Vincent
de Paul*
1786-1856
Fête le 7 février

Né à Confort (Ain, France), le 8 septembre 1786, elle entra dans la Compagnie des Filles de la Charité à 16 ans. Envoyée à la Maison de Charité du quartier Saint Marcel, paroisse Saint Médard, à Paris, elle en devint bientôt Supérieure et y vécut 54 ans, combattant la misère sous toutes ses formes dans un complet oubli d'elle-même et la pratique des plus hautes vertus religieuses. Sous son impulsion, les œuvres se multipliaient selon les nécessités : écoles, patronages, orphelinats, visites des pauvres et des malades, asiles pour les vieillards. Aucune détresse ne lui échappait. Émeutes et épidémies la trouvaient vaillante pour soulager les victimes. Le Bienheureux Frédéric Ozanam lui demanda de l'initier à la Charité, et elle est à l'origine des

Conférences de Saint Vincent de Paul, comme de la plupart des œuvres sociales de l'époque. Elle mourut le 7 février 1856, regrettée des riches auxquels elle avait su apprendre la joie d'accomplir leur devoir envers les malheureux, pleurée des Pauvres qui avaient en cette vraie Fille de Saint Vincent, une amie et une mère. Son corps repose actuellement, dans l'attente de la Résurrection, à Paris, au Cimetière Montparnasse. Soeur Rosalie a été déclarée Bienheureuse le 9 novembre 2003 par le Bienheureux Jean Paul II.

« Une fille de la charité est une borne sur laquelle tous ceux qui sont fatigués ont le droit de déposer leur fardeau » (Soeur Rosalie)

Prière pour demander la canonisation de la Bienheureuse Rosalie Rendu

Seigneur Jésus, dont le Cœur Divin, Fournaise ardente de Charité, a embrasé ici-bas d'un si brûlant amour de Dieu et du prochain, le cœur de la Bienheureuse Soeur Rosalie Rendu, faites, nous Vous en supplions, éclater par de si grands miracles, la puissance de son intercession auprès de Vous, afin qu'elle soit bientôt, par l'autorité de Votre Eglise, reconnue et déclarée Sainte, ô Vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Amen.

De très nombreuses faveurs tant spirituelles que temporelles ont été obtenues par l'intercession de la Bienheureuse Rosalie Rendu. On est prié de signaler les nouvelles grâces qui pourraient être ainsi reçues à la

Maison-Mère des Filles de la Charité
140 rue du Bac
75340 Paris Cedex 07 (France)
<http://filles-de-la-charite.org>